

# Indice d'égalité de genre, un nouveau moteur du changement social?

Rapport sur la discussion en ligne



# Indice d'égalité de genre, un nouveau moteur du changement social?

Rapport sur la discussion en ligne



ISBN 978-92-9218-448-3

doi:10.2839/61460

© Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2014

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

La présente publication résume les points de vue exprimés par des participants à une discussion en ligne organisée les 26 et 27 septembre 2013 sur la plate-forme EuroGender (<http://eurogender.eige.europa.eu/>) de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. La publication de ce rapport s'inscrit dans le cadre du marché de services «Animation de discussions en ligne au sein d'EuroGender» (EIGE/2012/OPER/23) qui a été attribué à Cultura Lavoro srl en partenariat avec l'ESN (European Service Network).

Les constatations, interprétations et conclusions sont entièrement celles des auteurs et ne sauraient être attribuées, de quelque manière que ce soit, à l'EIGE. Ni l'EIGE ni une tierce personne représentant l'Institut ne peuvent être tenus pour responsables des informations contenues dans la présente publication.

*Printed in Belgium*

Imprimé sur papier banchi sans chlore élémentaire (ECF)

# Table des matières

Introduction	5
Organisation	5
Participation	6
Contexte	6
Résumé	7
Contribution des experts et questions clés	9
Annexe I — Ressources	14
Annexe II — Transcription	15
Annexe III — Liste des participants	15



# Introduction

En 2013, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a lancé l'Indice d'égalité de genre (IEG). La nécessité de cet Indice a été reconnue initialement par la Commission européenne dans la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2006-2010). L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes a été chargé d'élaborer un indice composite de l'égalité entre les hommes et les femmes qui reflète la réalité aux facettes multiples de l'égalité entre les hommes et les femmes et soit spécifiquement adapté au cadre politique de l'Union européenne (UE) et des États membres. Les travaux sur le développement de l'Indice d'égalité de genre pour l'Europe ont commencé en 2010 et les résultats ont été officiellement présentés lors d'une conférence de l'UE qui s'est tenue à Bruxelles le 13 juin 2013.

L'Indice d'égalité de genre se fonde sur une méthodologie statistique avérée. Bien que les données soient rares, des critères stricts sont appliqués aux indicateurs en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, exigeant que les variables soient disponibles et comparables entre tous les États membres. L'établissement de l'Indice d'égalité de genre a évité la prise de décisions subjectives dans le choix d'une méthode de pondération et de totalisation. Le processus était basé sur le calcul de plus de 3 000 alternatives afin de sélectionner l'indice le plus acceptable et le plus solide.

L'Indice présente les scores pour chaque État membre et calcule une moyenne pour l'UE de manière à permettre une évaluation détaillée de la façon dont l'UE et les États membres sont parvenus à concrétiser l'égalité entre les hommes et les femmes dans chacun des domaines critiques (travail, finance, santé, pouvoir, temps et connaissance), ainsi que dans le cadre de l'agenda politique de l'UE. Avec un score moyen de 54,0 (où 1 signifie «inégalité totale entre les hommes et les femmes» et 100, «égalité totale entre les hommes et les femmes»), l'Union européenne n'est qu'à mi-chemin vers une société égalitaire.

Afin d'élever le profil de l'Indice d'égalité de genre, l'EIGE a lancé une discussion en ligne sur la plate-forme EuroGender, en septembre 2013. Tout en offrant la possibilité aux défenseurs de l'égalité entre les hommes et les femmes de l'Europe tout entière de débattre de l'Indice, la discussion avait pour but de constituer une «communauté d'intérêt» capable de partager des idées sur la façon dont l'Indice peut être utilisé dans le travail quotidien des décideurs politiques et des autorités chargées de la mise en œuvre, sur les améliorations et extensions à prévoir et sur les domaines vides restant à combler.

Le présent rapport résume les principaux points avancés lors des discussions, bien qu'il ne soit pas possible de refléter avec précision la diversité des points de vue. Les retranscriptions de la discussion sont disponibles à l'adresse suivante: <http://eurogender.eige.europa.eu/documents/transcript-online-discussion-gender-equality-index>.

# Organisation

Des invitations ont été envoyées aux contacts figurant dans la base de données générale mise à disposition par l'EIGE, soit à environ 1 200 personnes.

La discussion en ligne s'est tenue sur deux jours, les 26 et 27 septembre 2013, et était divisée en quatre sessions. Les participants ont été invités à formuler des observations sur plusieurs questions concernant l'Indice d'égalité de genre.

- Sessions 1 et 2: Application pratique de l'Indice d'égalité de genre dans le travail quotidien des décideurs politiques et des autorités chargées de la mise en œuvre: possibilités et défis.
- Session 3: Extension de la portée de l'Indice d'égalité de genre: ce qui est requis en plus et pourquoi?
- Session 4: Comment promouvoir la collecte de données adéquates et harmonisées à l'échelle de l'UE afin de fonder les politiques en matière de «violence» sur une approche fondée sur des preuves?



# Participation

La plate-forme de discussion en ligne était visible par tous les visiteurs. En revanche, la participation à la discussion était limitée aux personnes qui s'étaient enregistrées en fonction de leur expertise dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes. La participation était représentative d'un large éventail de régions géographiques et de secteurs organisationnels de l'UE. Les participants à la discussion en ligne provenaient de la communauté académique, des organisations de la société civile, des organisateurs (EIGE et Cultura Lavoro Srl) et des réseaux d'experts.

La discussion en ligne a attiré 62 utilisateurs actifs qui ont échangé des observations, des documents, des exemples et des expériences associés aux thèmes de discussion. Au total, 133 messages ont été postés par les différents participants durant la discussion. Celle-ci a été menée en anglais. De plus amples informations sur la discussion en ligne sont disponibles à l'annexe II.

# Contexte

L'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur à part entière et pas seulement un moyen permettant d'atteindre d'autres finalités. Et pourtant, ces dernières décennies, les politiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'UE ont été motivées par une multitude de préoccupations politiques associées à la participation croissante au marché de l'emploi et à la réduction des coûts sociaux.

L'UE applique une approche à deux piliers pour les politiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes sur la base des besoins et intérêts spécifiques et souvent différents des femmes et des hommes. D'une part, la stratégie de l'intégration de la dimension de genre inclut la reconnaissance de ces différents besoins et intérêts dans l'ensemble des politiques, des programmes, des projets et des structures et procédures institutionnelles. D'autre part, les inégalités sont également souvent traitées par le biais de mesures propres à la dimension de genre impliquant des femmes et des hommes, soit distinctement, soit ensemble, ou par le biais de mesures conçues explicitement pour surmonter les inégalités. L'intégration de la dimension de genre peut inclure des actions sexospécifiques, le cas échéant.

Ces dernières années, divers acteurs de l'UE ont fait de sérieux efforts pour exploiter, en tant que stratégie de plaidoyer politique, les avantages offerts par l'égalité entre les hommes et les femmes à différents niveaux et dans différentes dimensions. Les arguments les plus fréquemment utilisés peuvent être regroupés en diverses catégories, notamment la dimension économique de l'égalité entre les hommes et les femmes, la dimension commerciale de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les entreprises privées et la dimension personnelle à travers le travail sur les stéréotypes. Les résultats de l'égalité entre les hommes et les femmes vont au-delà des effets économiques de l'égalité d'accès des femmes au marché du travail qui tendent à dominer l'approche politique de l'UE; ils sont également concernés par le concept plus large de la qualité de vie des personnes individuelles, des sociétés, des familles et des communautés. Dans ce domaine, l'Indice d'égalité de genre a un rôle important à jouer en fournissant des chiffres qui sont harmonisés, couvrent l'échelle paneuropéenne et mesurent un large éventail de paramètres.

L'Indice d'égalité de genre offre une mesure synthétique de l'égalité entre les hommes et les femmes qui est à la fois facile à comprendre et facile à communiquer. Cet outil a un rôle important à jouer en aidant les décideurs politiques à évaluer où se situe un État membre donné par rapport à l'égalité entre les hommes et les femmes. L'utilisation de l'Indice permet d'établir des comparaisons utiles entre différents domaines politiques. Il permettra enfin de donner une certaine visibilité à l'égalité entre les hommes et les femmes en permettant de mesurer les progrès réalisés dans le temps. Afin de pallier les lacunes d'autres indices en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, l'Indice d'égalité de genre propose un cadre plus complet. Conformément au cadre de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes, l'Indice adopte une approche fondée sur le sexe au lieu de se concentrer sur l'émancipation des femmes. L'Indice d'égalité de genre a en outre bénéficié du processus de consultation avec les offices nationaux de la statistique des États membres de l'UE et avec les experts de leurs autorités nationales. Leur contribution a fourni une importante valeur ajoutée à l'Indice.

Conformément aux politiques sur lesquelles il se fonde, l'Indice d'égalité de genre n'a pas seulement pour objectif de mesurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans les États membres et l'UE; il doit aussi permettre une analyse de l'égalité entre les hommes et les femmes tant dans le temps que dans l'espace, permettre de mieux se rendre compte de la situation des femmes et des hommes dans les États membres, d'une manière générale, et dans des domaines sélectionnés de préoccupation de l'égalité entre hommes et femmes, en particulier, et soutenir l'évaluation du degré d'efficacité entre différentes mesures et politiques mises en œuvre dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau de l'UE.



# Résumé

## Sessions 1 et 2: Application pratique de l'Indice d'égalité de genre dans le travail quotidien des décideurs politiques et des autorités chargées de la mise en œuvre: possibilités et défis.

### Questions d'orientation

- *Que faut-il faire pour que l'Indice soit davantage qu'«une mesure indiquant où nous en sommes» et devienne un moteur de la décision politique qui nous amène là où nous voulons aller?*
- *L'intégration de l'Indice dans des mesures plus larges de détermination des résultats au niveau de l'UE telles que le semestre de l'UE permettrait-elle ou empêcherait-elle au contraire d'atteindre le but? L'intégration conduirait-elle seulement à des compensations indésirables avec d'autres mesures, par exemple des indicateurs économiques ou des indicateurs d'emploi?*

### Conclusions principales

Les preuves concrètes offertes par l'Indice d'égalité de genre peuvent être un puissant outil de plaidoyer à tous les niveaux, mais en particulier au niveau des pouvoirs publics. Cet aspect quantitatif de l'Indice d'égalité de genre a pour effet qu'il n'est désormais plus possible pour qui que ce soit de faire l'impasse sur l'existence du problème. Il permet aux gouvernements de mesurer l'efficacité des politiques particulières et de concevoir de nouvelles politiques pour traiter les lacunes constatées. De nouveaux indicateurs sont requis, en particulier des indicateurs qui couvrent les «normes, attitudes et stéréotypes», et constitueraient une aide précieuse pour révéler les causes, plutôt que les résultats, de l'inégalité entre les hommes et les femmes. Bien que leur collecte et leur interprétation posent quelques problèmes bien connus, ces données sont une ressource riche lorsqu'elles sont croisées avec d'autres indicateurs.

L'intégration de l'Indice dans le bilan social au niveau de l'UE par le biais de programmes nationaux de réforme et du semestre européen pourrait aider, mais la volonté politique de parvenir à une telle intégration de manière efficace pourrait faire défaut. Étant donné, cependant, que les pays et les régions ont chacun et chacune leurs propres particularités, de nombreux éléments plaident en faveur de la concentration sur des solutions nationales et régionales. Des exemples d'efforts à fournir pour diffuser les résultats de l'Indice d'égalité de genre au sein des autorités nationales, voire aux ministères et à d'autres organismes, afin de promouvoir la discussion interne ont été cités. L'Indice d'égalité de genre devrait être perçu essentiellement comme un outil permettant aux pays de déterminer leurs points forts et leurs points faibles et devrait être utilisé comme base d'action plutôt que comme une liste de classement compétitive. Certains États membres collectent des statistiques d'indicateurs de «bien-être» par opposition à la concentration usuelle sur la performance macro-économique. L'Indice pourrait jouer un rôle à ce niveau.

## Session 3: Extension de la portée de l'Indice d'égalité de genre: ce qui est requis en plus et pourquoi?

### Questions d'orientation

Le domaine satellite de l'inégalité croisée laisse entrevoir de nouvelles perspectives à intégrer à l'Indice d'égalité de genre dans son ensemble. Dans ce contexte, quels sont les domaines qui devraient être prioritaires?

- *L'Indice d'égalité de genre est un nouvel outil. Que suggéreriez-vous pour le combiner à d'autres mesures/indices de façon à produire de nouvelles informations utiles? À titre d'exemple, existe-t-il une relation utile entre les dépenses publiques (allocations budgétaires) et l'égalité entre les hommes et les femmes?*
- *Y a-t-il d'autres indicateurs, sous-domaines ou même domaines à prévoir? Pouvez-vous suggérer quelques indicateurs, sous-domaines ou domaines qui pourraient être ajoutés à l'indice global ou combinés à d'autres indicateurs pour améliorer l'information saisie/fournie et ouvrir de nouveaux points d'étude sur la dimension de genre?*
- *Enfin, pensez-vous qu'il soit possible et utile de reproduire l'Indice d'égalité de genre au niveau national ou éventuellement régional, le cas échéant en utilisant des indicateurs supplémentaires? Les indicateurs nationaux/régionaux soutiendraient-ils les politiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes?*

### Principales conclusions

L'Indice d'égalité de genre sera utilisé par différents groupes de différentes manières. Il est en outre important pour éviter la «concurrence». La complexité de l'Indice et des interprétations qui peuvent en découler devrait être expliquée clairement aux non-spécialistes de la dimension de genre. Des interprétations paradoxales peuvent se produire et un exemple tiré des



Pays-Bas concernant la part représentée par la main-d'œuvre féminine dans la main-d'œuvre totale a été cité et pourrait déboucher sur des conclusions conflictuelles concernant l'indépendance économique et, partant, sur des réponses politiques inadéquates. Dans la pratique, différents groupes se servent de l'Indice d'égalité de genre de diverses manières: les chercheurs, par exemple, pourraient accorder une plus grande attention aux subtilités des indicateurs, tandis que les décideurs politiques se concentreront sur leur propre pays et leurs propres régions, cherchant à connaître les meilleures pratiques pour traiter des problèmes particuliers.

Si les initiatives nationales et régionales basées sur l'Indice d'égalité de genre sont accueillies à bras ouverts, le soutien et la supervision par les institutions de l'UE sont importants pour permettre aux organisations de la société civile de progresser sur le terrain. Il a été souligné que l'Indice d'égalité de genre convient mieux pour une approche fondée sur l'intégration de la dimension de genre plutôt que pour des initiatives ciblées d'égalité entre les hommes et les femmes. Les liens vers d'autres indicateurs sociaux, en particulier la santé et la pauvreté, pourraient révéler de nouvelles informations sur les inégalités intersectionnelles. Une plus grande harmonisation de la collecte des données s'impose, y compris des études susceptibles de mieux saisir certains indicateurs sociaux. Les suggestions de nouveaux indicateurs sexospécifiques incluent l'excès de poids et l'obésité, le tabagisme et la consommation d'alcool, des informations qui sont actuellement collectées en Italie en tant qu'indicateurs de «bien-être».

#### **Session 4: Comment promouvoir la collecte de données adéquates et harmonisées à l'échelle de l'UE afin de fonder les politiques en matière de «violence» sur une approche fondée sur des preuves?**

##### **Questions d'orientation**

- *Comment l'Indice peut-il saisir des données «comparables et harmonisées» au niveau de l'UE permettant d'alimenter le domaine satellite de la «violence»? Ce domaine diffère des autres en ce sens qu'il mesure un «niveau» plutôt qu'un «écart», étant donné que, en pratique, la violence est généralement perpétrée par les hommes contre les femmes.*
- *L'Indice d'égalité de genre indique actuellement que le pouvoir et le temps sont les deux domaines dans lesquels des écarts importants sont observés, mais la violence représente-t-elle l'écart le plus important? Comment peut-on le saisir en chiffres?*

##### **Principales conclusions**

Les données concernant la violence sont difficiles à recueillir, mais ce n'est pas une raison pour ne pas leur accorder la même importance qu'à d'autres faisant l'objet d'autres enquêtes, notamment celles qui portent sur les conditions de vie. Des enquêtes sur la violence pourraient être menées par l'intermédiaire de l'EIGE et d'autres institutions telles qu'Eurostat. Le Comité économique et social européen a publié un avis appelant à la collecte de données harmonisées et comparables. Actuellement, les contraintes budgétaires constituent un obstacle, bien que certains États membres fassent un effort. Le lourd fardeau économique représenté par la violence à caractère sexuel est un argument pour surmonter les obstacles budgétaires.

Les racines culturelles de la violence à caractère sexuel attirent l'attention sur les indicateurs subjectifs qui sont nécessaires pour la quantifier, aider à en déterminer les causes et collaborer à la recherche de solutions. En effet, l'occurrence de la violence à caractère sexuel est sous-déclarée pour diverses raisons, notamment un manque de dénonciation, un manque de perception sociale et un manque de données ventilées par sexe concernant la violence. Afin d'inclure les hommes dans toute enquête, de manière à pouvoir mesurer l'écart, il a été suggéré de prendre l'absence de violence vécue dans une période donnée comme mesure étalon.

Des indicateurs sociaux pouvant être croisés avec des données concernant la violence ou utilisés comme variable représentative (mesure indirecte) aideraient non seulement à enregistrer des niveaux de violence, mais aussi à en indiquer les causes et à trouver des solutions. La collecte de données directes concernant la violence est associée à de nombreuses difficultés. Cette collecte ne peut en effet pas s'effectuer de la même manière que la collecte de données pour des enquêtes économiques, par exemple. La sécurité et la connaissance des circonstances individuelles des répondants jouent un rôle vital. L'EIGE s'efforce actuellement d'obtenir le concours des offices nationaux de la statistique afin de faire évoluer la situation, mais le soutien de la société civile et d'autres organismes est également requis.





# Contribution des experts et questions clés

## Sessions 1 et 2: Application pratique de l'Indice d'égalité de genre dans le travail quotidien des décideurs politiques et des autorités chargées de la mise en œuvre: possibilités et défis.

Les contributions apportées lors de cette session ont porté sur la détermination du niveau auquel l'Indice d'égalité de genre aurait le plus d'incidence: au niveau des autorités européennes, des autorités nationales ou des autorités régionales/sectorielles? Les indicateurs manquants ont également été discutés, en particulier les mesures moins concrètes (normes, attitudes et stéréotypes) qui pourraient être utilisées pour examiner les causes des écarts entre les hommes et les femmes plutôt que les résultats de politiques. L'impact de la crise économique actuelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes a été souligné et l'attention a été attirée sur le risque que le genre ne soit pas placé suffisamment haut dans l'actuelle «hiérarchie des préoccupations» des décideurs politiques. La valeur des «preuves concrètes» a été reconnue par les contributeurs et l'Observatoire de l'égalité de genre de l'Amérique latine et des Caraïbes a été cité comme exemple pour illustrer les avantages qu'offrent les mesures permettant notamment de quantifier, de comparer et de faciliter le plaidoyer. La question de l'Indice d'égalité de genre en tant qu'outil servant à «citer nommément et blâmer» au lieu d'encourager les États membres à réfléchir à leurs résultats et à prendre des mesures adaptées à leur situation particulière a constitué le point de concentration de nombreuses contributions. Il a été souligné que des «écarts comblés» risquent d'inciter les autorités à se reposer sur leurs lauriers et à réduire leurs efforts de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il a été suggéré de s'écarter des approches «macroéconomiques» et de la «persuasion morale» pour évoluer davantage vers des plans nationaux et régionaux plus détaillés, basés sur des chiffres solides.

Concernant la nécessité de nouveaux indicateurs

“ *«Lorsque nous réfléchissons à l'Indice d'égalité de genre et aux possibilités qu'il offre d'influencer un changement social, il est indispensable de bien savoir quels sont les types d'information dont nous disposons et les types d'information qui nous font défaut. Que pourrions-nous mesurer et que ne pouvons-nous pas mesurer?» Marek Řezanka*

“ *«Il est nécessaire d'aller un pas plus loin et d'utiliser les informations disponibles pour influencer le changement. D'un autre côté, les informations manquantes devraient nous pousser à collecter ce qui fait défaut.» Anna Rita Manca*

“ *«Il est important de savoir quelles données manquantes pourraient être disponibles et quelles données pourraient ne pas être disponibles. Certaines informations (par exemple concernant la discrimination sur le marché du travail) sont impossibles à mesurer (par exemple les états d'esprit, les facteurs psychologiques, les échelles de valeurs des personnes individuelles, etc.)» Marek Řezanka*

“ *«La discussion sur les concepts, les définitions et les méta-informations des indicateurs de l'Indice d'égalité de genre est cruciale pour améliorer les résultats. J'ai transmis l'Indice d'égalité de genre à l'office des statistiques du Portugal afin de déclencher une discussion en interne sur les résultats. L'objectif étant d'améliorer les résultats, il est nécessaire que la discussion soit élargie à d'autres ministères et d'autres organismes politiques.» Maria José Carrilho*

“ *«Étant donné qu'il mesure les résultats et non les causes au niveau de l'UE, nous devons trouver un moyen de permettre aux pays d'identifier les causes et de les mesurer.» Modi Ntambwe*

“ *Anne Laure Humbert a écrit: «Qu'en est-il des normes, des attitudes et des stéréotypes? Peuvent-ils être des causes d'inégalité entre les hommes et les femmes? Pourquoi s'intéresse-t-on si peu à leur mesure? Je suis tout à fait d'accord [avec le fait] que les pays ont besoin d'outils pour commencer à les mesurer. Il s'agit d'une des conditions préliminaires si nous voulons un jour pouvoir aussi prendre connaissance des résultats associés à la "migration en Europe". La Belgique vient juste de faire le premier pas dans l'observation sociale en reconnaissant que les résultats de la "migration" ne font que confirmer ce qui a été observé au cours des 25 dernières années.» Modi Ntambwe*

“ *«Dans ma vie, j'aimerais beaucoup avoir la possibilité de comparer les résultats en termes d'égalité entre les hommes et les femmes obtenus par les États membres dans le domaine du travail avec un domaine qui tient compte des attitudes, des normes et des stéréotypes sur les rôles des sexes: je suspecte fort qu'une baisse générale des scores sera enregistrée.» Anne Laure Humbert*



## Sur le niveau le plus efficace d'application

«Cela signifie-t-il que les chiffres concrets de l'Indice peuvent être utilisés pour renforcer et ancrer la véritable "intégration de la dimension de genre" au sein des ministères publics et des institutions publiques?» **Modérateur**: «Oui, je pense qu'ils pourraient effectivement être utilisés en ce sens, mais à la condition d'être réellement surveillés, pas seulement au niveau national, mais aussi au niveau européen. L'EIGE devrait peut-être proposer à la CE et au Conseil d'intégrer ces dimensions dans l'agenda du conseil de printemps lorsque les États membres font rapport sur les progrès de leur politique sociale.»  
*Doina Balahur*

«Cependant, si l'UE est chargée par le traité (article 3 du TCE) de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, c'est au niveau de l'UE que doivent se prendre les initiatives visant à amener les États membres à réaliser de meilleurs scores au niveau de l'égalité entre les hommes et les femmes! Et il semble manifeste qu'il appartient à la Commission de l'UE de mieux intégrer les préoccupations en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans ses deux créations: le "semestre européen" et la "stratégie Europe 2020". Bien que l'approche ascendante ait ses mérites, les organisations de la société civile ont besoin du soutien des niveaux de pouvoir supérieurs (à savoir les gouvernements nationaux ou, à défaut d'action de la part de ceux-ci, de la Commission européenne, qui a non seulement un pouvoir d'initiative, mais aussi un pouvoir exécutif).» *Judite Berkemeier, Comité social et économique européen*

«Dans les pays d'Amérique latine, étant donné qu'ils ont créé l'Observatoire du genre avec leur IEG, il est possible de quantifier la position des femmes dans la politique, dans l'économie et face à la violence sexuelle. Celui-ci facilite l'approche du problème et permet de demander plus facilement des changements. Les nombres, les pourcentages et les graphiques sont plus efficaces dans la perception sociale et la perception politique et académique.» *Isabel Recavarren*

«Je suis particulièrement intéressée par l'idée d'utiliser l'IEG comme outil d'échange des meilleures pratiques entre les pays. Bien sûr, plusieurs politiques ne sont pas universelles et auront besoin d'un élément de culture pour prédire leur efficacité, mais si l'IEG peut être utilisé comme base pour une relation d'"encadrement" entre des pays situés plus ou moins à un même niveau élevé de classement, il pourrait s'agir d'une démarche positive.» *Alexandra Beauregard*

«L'IEG devrait être la référence pour la planification nationale et sectorielle. Un mécanisme devrait donc être en place pour surveiller les efforts au niveau du pays pour l'égalité des genres dans les politiques, les stratégies et les budgets: à défaut d'objectif national établi et d'allocation appropriée de ressources, des progrès importants ne peuvent être réalisés au niveau des indicateurs de l'IEG. Comme l'a laissé entendre l'International Women's House Consortium, il est nécessaire que l'UE adopte des mesures plus solides afin d'encourager les efforts nationaux visant à garantir le respect de la stratégie Europe 2020 et un solide engagement envers l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes.»  
*Rossella Albertini*

«Nous pensons que notre discussion fait ressortir l'importance du transfert des meilleures pratiques locales et nationales. Comment pouvons-nous imaginer un réseau permettant d'échanger plus systématiquement les meilleures pratiques sur les questions relatives au genre, améliorer les politiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et les finaliser dans nos différents pays?» *International Women's House Consortium, Casa Internazionale delle Donne*

«Nous apprécions fortement l'Indice d'égalité de genre en tant que nouvel instrument basé sur des données valides qui sont utiles pour nos négociations collectives.» *Dana Stechova, Confédération tchéco-morave des syndicats*

## L'égalité entre les hommes et les femmes et la crise

«Un aspect utile de l'Indice d'égalité de genre est qu'il fournit des "preuves concrètes" que l'égalité entre les hommes et les femmes reste un problème. Désormais, plus personne ne peut faire l'impasse sur les problèmes et prétendre qu'ils ont tous été résolus. Quoi qu'il en soit, je reste préoccupée par le fait que trop nombreux sont ceux et celles qui continuent d'ignorer les preuves, éventuellement parce que ces personnes ne se rendent pas compte de ce que l'égalité entre les hommes et les femmes tente d'apporter. Cette égalité reste perçue comme un petit problème alors que nous devons nous occuper de problèmes en apparence nettement plus sérieux tels que la crise. Cette hiérarchisation des préoccupations est très dangereuse selon moi.» *Anne Laure Humbert*

«Parlant de l'égalité entre les hommes et les femmes en pratique, dans chaque aspect de la vie — travail, connaissance, pouvoir, temps, argent et santé —, je dois reconnaître qu'il y a des fossés entre les hommes et les femmes que la crise ne fait qu'approfondir.» *Katerina Papakosta-Sidiropoulou*

«Après le lancement de l'Indice, je me demandais ce que les médias et consorts diraient concernant les résultats obtenus par la République tchèque, mais parallèlement, une crise politique s'est déclarée dans le pays et peu d'informations ont été discutées ou partagées ou même communiquées.» *Pavla Špondrová*



### Concernant l'application de l'Indice

“ «Doina Balahur a raison lorsqu'elle dit qu'une action s'impose et que l'Indice doit être un instrument important. J'aimerais bien savoir comment les participants estiment qu'un changement pourrait avoir lieu: en "citant nommément et blâmant" les États membres qui ont de mauvais résultats ou en les encourageant par l'échange des meilleures pratiques, etc.?» Kate Holman

“ «Citer nommément et blâmer ... la stratégie de l'âne et de la carotte appliquée par la CE pourrait fonctionner si elle était étroitement associée à un contrôle permanent et à grande échelle par la société civile.» Doina Balahur

“ «L'Indice n'a jamais eu pour vocation d'être utilisé pour citer nommément et blâmer, mais uniquement pour permettre aux pays de surveiller leur propre situation concernant l'égalité entre les hommes et les femmes [...]. Il faut savoir que, pour diverses raisons, telles que la culture, l'économie, l'histoire [...], le point de départ diffère fortement d'un pays à l'autre.» Ligia Nobrega

“ «Je suis tout à fait d'accord avec les remarques de Ligia. L'IEG est un instrument important pour permettre aux pays de contrôler leur propre situation en termes d'égalité entre les hommes et les femmes. Afin de s'améliorer, il est indispensable de connaître la situation réelle et le point de départ: le Portugal a fait de gros progrès au niveau de l'éducation ces dernières décennies, mais nous avons un grand nombre de femmes âgées qui n'ont pas de niveau d'éducation.» Maria José Carrilho

“ «Je suis également tout à fait d'accord que l'Indice ne devrait pas être utilisé essentiellement comme instrument de classement ou comme outil pour citer et blâmer, mais qu'il devrait plutôt être utilisé comme outil permettant aux pays d'identifier leurs points forts et leurs points faibles au niveau national et de prendre des actions à cet égard. Aujourd'hui déjà, il existe un risque que des pays se trouvant en tête de liste de classement aient une fausse autosatisfaction et se disent qu'il ne reste plus grand-chose à faire par rapport à d'autres pays et qu'ils font déjà les choses correctement [...]» Hanna Sutela, Office de la statistique finlandais

“ «Vous comprenez donc ma surprise de voir que les Pays-Bas se trouvent à la deuxième place en tête de classement dans le domaine de l'Indice d'égalité de genre qui concerne la finance. Je suis à la fois flattée et surprise. En effet, selon moi, ce score ne reflète pas totalement la réalité des femmes néerlandaises. Et je suis d'autant plus préoccupée par les répercussions éventuelles que ce classement aura dans l'élaboration de politiques et dans le débat sociétal et politique. Pardonnez-moi d'être si directe, mais je pourrais presque déjà entendre certains politiciens et décideurs politiques utiliser le score élevé obtenu par les Pays-Bas sur l'IGE en ce qui concerne la finance pour justifier qu'ils ne fassent plus rien pour améliorer encore l'égalité entre les hommes et les femmes et renforcer l'image qui positionne les Pays-Bas parmi les meilleurs élèves de la classe européenne.» Catherine Bij de Vaate

“ «En fait, il est précisément question d'abandonner notre obsession pour les mesures macroéconomiques et de mieux nous concentrer sur la ventilation des facteurs. À cet égard, nous estimons qu'il est impératif qu'il existe des processus de négociation au niveau du pays entre les décideurs politiques et les parties prenantes; des processus qui pourraient être surveillés par l'IEGE et les organismes de contrôle européens ad hoc [...]. En conséquence, s'il fallait négocier des objectifs spécifiques au pays, l'IEGE et les organismes de supervision européens ad hoc pourraient abandonner leurs obligations de persuasion morale pour devenir des "agents culturels révolutionnaires".» International Women's House Consortium

“ «L'Indice peut bien sûr être utilisé à différents niveaux, mais j'aimerais établir ici une distinction entre le recours à des personnes participant à des activités concernant l'égalité entre les hommes et les femmes et le recours à celles qui ne le font pas. Dans chaque groupe, il existe différentes personnes avec différents intérêts [...] Si vous vous concentrez sur le n° 1, je crains fort que cela conduise immédiatement au processus "citer nommément et blâmer", voire à une idée de concurrence. Cela n'apporte rien dans l'utilisation de l'Indice en tant qu'outil de connaissance et comme aide pour soutenir des actions, qu'elles soient publiques ou privées. Je crois qu'un solide effort s'impose pour expliquer l'utilité de l'Indice en dehors de la communauté des personnes expertes dans les questions d'égalité entre les hommes et les femmes et qu'il est nécessaire de bien montrer comment il se réfère à des phénomènes complexes tout en précisant qu'il ne s'agit pas seulement d'"un index", mais bien d'un ensemble de données.» Judit Astelarra

### Session 3: Extension de la portée de l'Indice d'égalité de genre: ce qui est requis en plus et pourquoi?

Les participants ont examiné la façon dont la portée de l'IEG pouvait être étendue. Judit Astelarra a fourni des informations de base relatant les délibérations des experts qui ont participé à la mise sur pied de l'IEG, notamment en établissant une distinction dans les groupes cibles qui risquent d'utiliser l'IEG différemment, en insistant sur la nécessité d'instaurer une «concurrence» et en soulignant l'importance de s'adresser aux non-spécialistes avec des explications claires. Il a été suggéré d'établir des liens vers d'autres indicateurs sociaux et leur source, notamment une diversité d'indices de santé et de



pauvreté. L'indicateur «espérance de vie sans limitation de l'activité quotidienne jusqu'à 65 ans» a été un exemple soutenu. D'autres participants ont suggéré de relier de nouveaux indicateurs tirés du domaine du travail avec des indicateurs provenant du domaine de la santé compte tenu de leurs liens directs et indirects et en tant que moyen d'examiner les inégalités intersectionnelles. Il est apparu souhaitable également d'obtenir des données plus nombreuses et mieux harmonisées, et il a été suggéré que des études harmonisées, liées directement à l'IEG, puissent être un moyen de progresser. Le pouvoir et le capital social ont été proposés en tant que domaines additionnels pour l'Indice et le soutien du CESE pour l'obtention de données sexospécifiques mieux harmonisées a été sollicité.

#### Propositions de nouveaux indicateurs

«Je pense qu'il est très important d'essayer de décrire le domaine de la sécurité sociale. Je sais qu'une méthodologie comparable est difficile à trouver, mais nous avons besoin d'informations sur les personnes handicapées, ventilées par sexe, sur les sans-abri, sur le nombre de ménages avec enfants à charge dont aucun des parents ne travaille... Il est également important d'obtenir de telles informations non seulement pour le pouvoir politique et économique, mais aussi pour les fonctions de prise de décision dans les médias (presse écrite, télévision, journaux, radios). Et nous avons également besoin d'informations sur les hommes et les femmes actifs en tant que chefs d'ONG [organisations non gouvernementales], sur la part des hommes et des femmes dans la magistrature, etc.» Marek Řezanka

«Nous proposons d'ajouter certains indicateurs qui sont déjà calculés et diffusés par l'Institut national de la statistique (ISTAT) pour notre pays [Italie] annuellement:

- espérance de vie sans limitation de l'activité quotidienne jusqu'à 65 ans,
- obésité,
- tabagisme et
- inactivité physique.» Daria et Luciana, International Women's House Consortium

«Je soutiens pleinement la proposition de notre collègue italienne d'ajouter l'indicateur "espérance de vie sans limitation de l'activité quotidienne jusqu'à 65 ans". La suggestion de croiser les indicateurs de santé ventilés par sexe que vous proposez avec d'autres indicateurs de statut socio-économique afin d'examiner les causes sous-jacentes est en effet très intéressante. Nous devons y réfléchir.» Maria José Carrilho

#### Liens vers les indicateurs non liés au sexe

«Tout à fait d'accord, nous pensons que les indicateurs de santé ventilés par sexe devraient être croisés avec des données sur le statut socio-économique afin d'examiner les causes sous-jacentes de la santé ou de l'absence de santé en tenant compte également de ce que vous appelez des "intrants" dans votre système pour bien comprendre comment l'État (et le bien-être) peut aider les personnes à évoluer de leur condition défavorisée vers de meilleures conditions. Par exemple, l'indice de pauvreté absolue, l'indice de privation matérielle grave, l'indice de qualité de logement, l'indice d'évaluation subjective des difficultés économiques, l'incidence ressentie par les personnes vivant dans des ménages sans emploi.» International Women's House Consortium

«La santé devrait également être croisée avec le domaine satellite des "inégalités intersectionnelles" parce que nous savons toujours malheureusement à quel point les variables telles que la citoyenneté, l'âge et la région ont très souvent un effet de conditionnement, certainement dans notre pays.» International Women's House Consortium

#### Des indicateurs macroéconomiques aux indicateurs de bien-être

«Selon nous, tous les indicateurs proposés pour l'Indice d'égalité de genre sont très importants, y compris pour tout autre système de "mesure du bien-être", de nombreux pays européens expérimentant de nouvelles approches théoriques sur le bien-être mesurable, abandonnant le point de vue économique comme l'a laissé entendre Amartya Sen. En Italie, par exemple, l'ISTAT a réalisé l'année dernière un système d'indicateurs intégrés appelé "BES" (bien-être équitable et durable).» International Women's House Consortium

«Quelle bonne idée [...] d'organiser une étude à l'échelle de l'UE pour recueillir des informations sur les aspects manquants (tels que la violence fondée sur le sexe, par exemple). Une telle étude, qui doit être conçue par l'EIGE, devrait être adressée aux gouvernements nationaux, qui s'en approprieront et détermineront souverainement où les informations demandées doivent être recueillies. Cela nécessiterait un effort davantage organisationnel que budgétaire.» Judite Berkemeier



#### Session 4: Comment promouvoir la collecte de données adéquates et harmonisées à l'échelle de l'UE afin de fonder les politiques en matière de «violence» sur une approche fondée sur des preuves?

La discussion a porté sur l'aide requise pour permettre à l'EIGE et à d'autres institutions de «recueillir des données sur le domaine» de la violence. Les discussions en cours au sein des services et organismes responsables de la statistique au niveau national et européen ont été décrites. Les difficultés liées à la collecte de ces données ont également été mentionnées, tant pour les indicateurs concrets (rapports de criminalité) que pour les indicateurs abstraits (associés à la culture). La nécessité de s'attaquer aux racines culturelles de la violence à caractère sexiste a été soulignée et des participants d'Italie (International Women's House Consortium) ont attiré l'attention sur les obstacles culturels et administratifs qui conduisent à une sous-estimation de la violence commise contre les femmes. Les contraintes budgétaires à la réalisation d'études par les temps de crise actuels ont également été citées en tant qu'obstacle. Une distinction a été faite entre la violence domestique et la violence à caractère sexiste. Il a également été suggéré d'établir une distinction entre la façon dont la mesure de la «violence» pourrait passer du stade du «niveau» à celui d'«écart».

##### Le besoin d'études

«Eurostat et l'EIGE tentent de coopérer dans un effort conjoint visant à encourager l'étude systématique de la violence dans l'Union européenne. Malheureusement, l'EIGE n'a pas assez d'envergure et ne dispose pas de ressources suffisantes pour réaliser une enquête européenne sur cette question et, d'un autre côté, il serait souhaitable que cette collecte de données ait le même niveau d'importance que les études menées concernant la main-d'œuvre, par exemple l'enquête sur les forces de travail ou les statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) [statistique de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie]. Il s'agit d'un long processus, d'autant que l'enquête SASU a été rejetée et que nous avons besoin du soutien du plus grand nombre possible d'institutions.» Anna Rita Manca

«En effet, une enquête européenne sur la question de la violence dans l'UE serait plus que souhaitable et bienvenue! Je pense qu'elle pourrait se faire à travers un projet européen sous la coordination de l'EIGE qui pourrait regrouper des experts nationaux et des agences spécialisées. La DG Justice finance ce type de projet (Daphné III).» Doina Balahur

«S'agissant de la violence à caractère sexiste, certains États n'exécutent pas d'enquête sur la victimisation. Tel est le cas de la République tchèque. Je pense que nous devons démarrer un nouveau débat sur la forme de cette enquête. Les victimes ne peuvent être interrogées dans la rue comme dans les enquêtes économiques, par exemple. Elles ont besoin de sécurité; elles ont besoin de savoir qu'elles ne courent aucun danger.» Marek Řezanka

«Une enquête européenne sur la violence à caractère sexiste est nécessaire et bienvenue. Des difficultés subsistent cependant, notamment en raison des fortes contraintes budgétaires. Il est nécessaire d'évaluer les coûts de l'échantillon: le choix d'un modèle d'échantillonnage concernant sa qualité suffisante. S'agirait-il d'une enquête spécifique ou d'une enquête associée à une enquête européenne en cours? L'office portugais de la statistique s'efforce de fournir des informations sur la violence à caractère sexiste en se basant sur des sources administratives, par l'intermédiaire du ministère de la justice et du ministère des affaires intérieures (sécurité et forces de police).» Maria José Carrilho

«Les États membres disposent de suffisamment d'organismes pour exécuter cette tâche. Ils ont tous un office de la statistique, des forces de police, des hôpitaux, des refuges ... La seule chose qu'il leur reste à faire est de commencer à collecter les données chiffrées manquantes. En tout état de cause, le lourd tribut de la violence à caractère sexiste (32 milliards d'euros par an dans les pays de l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques]) justifie que l'on investisse en temps (et un peu en argent) pour y mettre fin.» Judite Berkemeier

##### Racines culturelles de la violence

«Étant donné que la violence à caractère sexiste a clairement des racines culturelles, il est important d'adopter des indicateurs subjectifs basés sur la mesure des "normes", "attitudes" et "stéréotypes" présents dans nos sociétés. Les comportements violents trouvent leurs racines dans des systèmes culturels fondés sur les inégalités entre les hommes et les femmes. Il est donc important de souligner que, dans nos enquêtes, il convient de créer des indicateurs capables de faire ressortir ces dimensions. Il est trop réducteur de se contenter de mesurer les délits déclarés. De plus, ces indicateurs subjectifs seront utiles pour indiquer sur quoi nous devons concentrer nos interventions.» International Women's House Consortium



# Annexe I — Ressources

## Liste des ressources mises à disposition sur la plate-forme EuroGender durant la discussion

1. Conférence de lancement de l'Indice d'égalité de genre  
<http://eige.europa.eu/content/event/gender-equality-index-launch-conference>
2. Gender Equality Index Country Profiles (Profils par pays de l'Indice d'égalité de genre)  
La publication «Profils par pays» complète le rapport principal sur l'Indice d'égalité de genre. Elle présente les résultats obtenus sur l'Indice d'égalité de genre et fournit des informations complémentaires comparables sur chaque État membre et dans l'EU-27 de manière générale, offrant une vue instantanée des contextes nationaux.  
<http://eige.europa.eu/content/document/gender-equality-index-country-profiles>
3. Gender Equality Index: Leaflet (Indice d'égalité de genre: brochure)  
L'Indice d'égalité de genre présenté en quelques mots  
<http://eige.europa.eu/content/document/gender-equality-index-leaflet>
4. Gender Equality Index: Main findings (Indice d'égalité de genre: principaux constats)  
Cette publication résume en termes simples les principaux résultats des travaux réalisés par l'EIGE au cours des trois dernières années concernant une mesure synthétique de l'égalité des genres.  
<http://eige.europa.eu/content/document/gender-equality-index-main-findings>
5. Interface «Indice d'égalité de genre»  
Présentation en ligne interactive des résultats de l'Indice d'égalité de genre, en graphiques et tableaux, notamment par pays et domaine  
<http://eige.europa.eu/content/gender-equality-index>
6. Réunions régionales de consultation sur l'Indice d'égalité de genre  
<http://eige.europa.eu/content/event/experts-meeting-on-the-gender-equality-index-vilnius>  
<http://eige.europa.eu/content/event/experts-meeting-on-the-gender-equality-index-warsaw>  
<http://eige.europa.eu/content/event/experts-meeting-on-the-gender-equality-index-rome>  
<http://eige.europa.eu/content/event/experts-meeting-on-the-gender-equality-index-paris>
7. Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2010-2015) de la Commission européenne  
Présentation en ligne interactive des résultats de l'Indice d'égalité de genre, en graphiques et tableaux, notamment par pays et domaine  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0491:FIN:fr:PDF>
8. The Gender Equality Index Report (Rapport sur l'Indice d'égalité de genre)  
Le rapport présente le contexte, la structure, la méthodologie et les résultats des travaux d'étude de l'EIGE. L'Indice d'égalité de genre fournit une carte complète des inégalités entre les hommes et les femmes dans l'UE et dans les États membres sur la base du cadre politique de l'UE.  
<http://eige.europa.eu/content/document/gender-equality-index-report>
9. Vidéo sur l'Indice d'égalité de genre  
L'Indice d'égalité de genre expliqué en cinq minutes  
<http://eige.europa.eu/content/activities/gender-equality-index>

## Matériel de référence supplémentaire fourni par les participants

1. Avis du CESE — Éradiquer la violence domestique à l'encontre des femmes  
<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.soc-opinions&itemCode=23394>
2. Avis du CESE — La dimension de genre dans la stratégie Europe 2020  
<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.soc-opinions&itemCode=23970>
3. Avis du CESE — L'emploi des femmes et la croissance  
<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.soc-opinions&itemCode=28104>



4. Directive 2006/54/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail (refonte)  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32006L0054&rid=1>
5. Europe 2020 — Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive  
<http://ec.europa.eu/eu2020/pdf/COMPLET%20EN%20BARROSO%20%20%2007%20-%20Europe%202020%20-%20EN%20version.pdf>
6. Fiche d'information d'ATRIA sur les femmes et les finances  
[http://www.atria-kennisinstituut.nl/atria/eng/news/publications\\_acquisitions/\\_pid/column2\\_1/\\_rp\\_column2\\_1\\_elementId/1\\_307658](http://www.atria-kennisinstituut.nl/atria/eng/news/publications_acquisitions/_pid/column2_1/_rp_column2_1_elementId/1_307658)
7. Lobby européen des femmes (LEF) — Observatoire sur les violences faites aux femmes  
<http://www.womenlobby.org/spip.php?rubrique219>
8. Rapporto Bes 2013: il benessere equo e sostenibile in Italia  
<http://www.misuredelbenessere.it/>

## Annexe II — Transcription

### Lien vers la transcription de la discussion en ligne

<http://eurogender.eige.europa.eu/documents/transcript-online-discussion-gender-equality-index>

## Annexe III — Liste des participants

Nom	Organisation	Pays
Alexandra Beauregard	London School of Economics	Royaume-Uni
Anna Rita Manca	EIGE	Lituanie
Anne Laure Humbert	EIGE	Lituanie
Catherine Bij de Vaate	ATRIA Institute for Gender Equality and Women's History	Pays-Bas
Christina Andersson	«World Peace and Spirituality Conference» en association avec «World Peace Foundation» et «VoWW Voices of Women»	Suède
Cristina Alvarez	EIGE	Lituanie
Dana Stechova	Confédération tchéco-morave des syndicats (CMKOS)	République tchèque



Daria Squillante	Chercheuse à la Casa Internazionale delle Donne	Italie
Doina Balahur	Université Alexandru Ioan Cuza University d'Iasi, Roumanie, Centre pour la gestion sociale et le développement communautaire	Roumanie
Giuliana Cacciapuoti	Toponomastica Femminile	Italie
Hanna Sutela	Chercheuse en chef à l'institut national des statistiques de Finlande	Finlande
Inga Masiulaitytė-Šukevič	Cheffe du département «Statistiques démographiques et de la migration» de l'institut national des statistiques de Lituanie	Lituanie
Isabel Recavarren	CEFIAL-UE/Foro EuroLatinomaericano de la Mujer	Italie
Judit Astelarra	Membre suppléant du Forum des experts	Espagne
Katarzyna Pabijinek	EIGE	Lituanie
Kate Holman	European Service Network (ESN)	Belgique
Katerina Papakosta-Sidiropoulou	Présidente du comité spécial permanent pour l'égalité, la jeunesse et les droits de l'homme du Parlement grec	Grèce
Ligia Nobrega	EIGE	Lituanie
Luciana	Chercheuse à la Casa Internazionale delle Donne	Italie
Marek Řezanka	Expert indépendant	République tchèque
Maria José Carrilho	Coordinateur de l'Instituto Nacional de Estatística (INE)	Portugal
Maria Judite Berkemeier	Secrétariat du CESE	Belgique
Nadia Cario	Toponomastica Femminile	Italie
Ntambwe Modi	Réseau des Femmes immigrées et d'origines étrangères	Belgique
Pavla Špondrová	Office gouvernemental de la République tchèque	République tchèque
Richard Colston	ESN	Belgique
Rossella Albertini	Formateur responsable de l'égalité entre les hommes et les femmes	Italie





## Coordonnées

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Gedimino 16

LT-01103 Vilnius

LITUANIE

Tél. +370 52157444 / 52157400

<http://eige.europa.eu/>

<https://twitter.com/eurogender>

<https://facebook.com/eige.europa.eu>

<https://youtube.com/user/eurogender>

<http://eige.europa.eu/content/eige-newsletters>

<http://eurogender.eige.europa.eu/>

